

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 03595

Numéro SIREN : 343 088 134

Nom ou dénomination : VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2022 sous le numéro de dépôt 6212

ACTIF	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020	PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
	Montant brut	Amortissements et Provisions	Montant net	Montant net			
CAPITAL SOUSCRIT - NON APPELE					CAPITAL	100 000 005,00	100 000 005,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Primes liées au capital		
Frais d'établissement					P.V. de consolidation		
Autres immobilisations incorporelles	10 450 125,44	3 032 634,13	7 417 491,31	980 699,36	Réserves		
Immobilisations incorporelles en cours	41 563,50		41 563,50	7 647 511,44	Légales	10 000 000,50	10 000 000,50
Sous-total	10 491 688,94	3 032 634,13	7 459 054,81	8 628 210,80	Règlementées		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Autres	62 015,26	7 354,58
Terrains					Report à nouveau	110 062 020,76	110 007 360,08
Constructions					Situation nette avant résultat		
Matériel et outillage	103 006 419,06	56 090 686,32	46 915 732,74	25 077 844,37	Acompte sur dividendes	39 731 755,23	25 787 995,30
Matériel de transport	10 070 178,37	4 424 009,58	5 646 168,79	2 428 265,84	RESULTAT DE L'EXERCICE	149 793 775,99	135 795 355,38
Autres immobilisations corporelles	11 098 108,97	6 223 779,10	4 874 329,87	332 114,29	Sous-total		
Acomptes sur immobilisations corporelles	228 787,70		228 787,70	760 866,86	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		
Immobilisations corporelles en cours	19 194 770,25		19 194 770,25	27 823 776,32	PROVISIONS REGLEMENTEES	73,25	
Sous-total	143 598 264,35	66 738 475,00	76 859 789,35	56 422 867,68	TOTAL ...	149 793 849,24	135 795 355,38
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	222 990 789,06	212 897 148,30
Titres de participation	29 040 727,95	25 660 254,17	3 380 473,78	3 974 063,65	AMORTISSEMENTS DE CADUCITE		
Créances rattachées à des participations	3 978,79		3 978,79	5 287,54	DETTES FINANCIERES		
Autres titres immobilisés	374 297,18	310 725,19	63 571,99	63 571,99	Emprunts obligataires		
Prêts	175 883,80		175 883,80	180 709,07	Emprunts auprès d'Etablis. de crédit	26 266 578,13	5 842 443,50
Autres immobilisations financières	2 271 875,14	5 870,40	2 266 004,74	1 852 333,80	Soldes créditeurs de banques	5 127 355,74	20 130 436,93
Sous-total	31 866 762,86	25 976 849,76	5 889 913,10	6 075 966,05	Autres dettes financières		40 341,00
TOTAL ...	185 956 716,15	95 747 958,89	90 208 757,26	71 127 044,53	Dettes rattachées à des participations	8 662,02	1 039,57
STOCKS ET EN COURS					Comptes courants de trésorerie Groupe	31 885 705,84	11 157 437,16
Stocks	14 121 285,40		14 121 285,40	10 555 417,46	Sous-total	63 288 301,73	37 171 698,16
Travaux en cours					AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR CDES	175 141 931,98	176 213 483,53
Sous-total	14 121 285,40		14 121 285,40	10 555 417,46	DETTES D'EXPLOITATION		
CREANCES D'EXPLOITATION					Fournisseurs et comptes rattachés	452 464 426,81	363 439 368,05
Avances et acomptes versés sur commandes	58 740 319,27	7 685 635,38	51 054 683,89	41 845 063,81	Personnel et comptes rattachés	31 514 451,59	18 638 347,65
Créances clients et comptes rattachés	442 104 904,28	12 046 841,18	430 058 063,10	388 313 350,79	Organismes sociaux	25 689 381,09	23 709 085,33
Personnel et comptes rattachés	291 941,23		291 941,23	1 277 151,27	Etat et collectivités publiques sauf I.S.	62 746 471,41	49 103 021,43
Organismes sociaux	4 352 337,73		4 352 337,73	1 513 332,89	Groupe et associés	59 009 350,39	85 089 796,50
Etat et collectivités publiques	73 077 542,22	131 988,77	72 945 553,45	53 459 894,37	Autres dettes	81 402 625,12	80 765 250,64
Groupe et associés	108 685 311,20	141 367,49	108 543 943,71	153 196 381,22	Sous-total	712 826 706,41	620 744 869,60
Autres créances	135 748 629,31	67 656 351,62	68 092 277,69	63 391 148,94	DETTES DIVERSES		
Sous-total	823 000 985,24	87 662 184,44	735 338 800,80	702 996 323,29	Sur immobilisations	3 049 245,48	1 216 963,72
COMPTE FINANCIERS					Impôt sur les sociétés		
Valeurs mobilières de placement				426 658,56	Autres		
Comptes courants de trésorerie Groupe	323 528 402,39	99 669 630,25	223 858 772,14	191 180 252,43	Sous-total	3 049 245,48	1 216 963,72
Banques et dépôts à terme	334 046 835,92		334 046 835,92	287 776 799,48	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	128 242 162,78	116 789 719,01
Caisses	121 934,10		121 934,10	191 892,10	TOTAL ...	1 305 539 137,44	1 165 033 882,32
Sous-total	657 697 172,41	99 669 630,25	558 027 542,16	479 575 602,57	ECART DE CONVERSION	457 458,63	178 450,57
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	57 121 982,00		57 121 982,00	36 092 683,34			
TOTAL ...	1 551 941 425,05	187 331 814,69	1 364 609 610,36	1 229 220 026,66			
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERC.							
PRIMES DE REMBOURS. DES OBLIGATIONS							
ECART DE CONVERSION	972 077,69		972 077,69	660 617,08			
TOTAL ACTIF	1 738 870 218,89	283 079 773,58	1 455 790 445,31	1 301 007 688,27	TOTAL PASSIF	1 455 790 445,31	1 301 007 688,27

**COMPTE DE RESULTAT POUR LA
PERIODE DU 01.01. AU 31.12.2021**

	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020
	Montant	Totaux partiels	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue : Biens	1 160 251 744,36		840 523 760,20
: Services	264 502 625,74		263 765 131,93
Chiffre d'affaires net		1 424 754 370,10	1 104 288 892,13
Production stockée (Variation du stock de produits intermédiaires en cours de production et des produits finis).			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions	56 043 988,47		67 420 601,74
Transferts de charges	110 641 331,43		58 518 119,35
Produits nets partiels sur opérations à long terme			
Autres produits	65 791 445,32		26 747 591,89
I - Total des produits d'exploitation		1 657 231 135,32	1 256 975 205,11
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	164 041 268,81		132 744 369,38
Variation de stocks (matières premières, approvis.)	(3 112 113,87)		1 164 585,78
Crédit bail : - Mobilier			
- Immobilier			
Autres achats et charges externes	986 752 059,44		749 639 136,35
Impôts, taxes et versements assimilés	22 205 741,02		20 739 572,93
Salaires et traitements	192 957 579,65		156 846 847,38
Charges sociales	129 431 139,78		91 120 277,40
Dotations d'exploitation			
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	34 734 297,15		20 530 007,54
: dotation aux provisions	1 374 365,08		5 550 416,98
Sur actif circulant : dotation aux amortissements			
: dotation aux provisions	66 360 318,91		8 220 601,39
Pour risques et charges : dotation aux amortissements			
: dotation aux provisions	17 286 082,49		26 781 256,58
Autres charges	56 909 447,65		42 452 880,11
II - Total des charges d'exploitation		1 668 940 186,11	1 255 789 951,82
OPERATIONS EN COMMUN			
III - Bénéfice attribué ou perte transférée		(2 617 255,92)	24 081 400,33
IV - Perte supportée ou bénéfice transféré		4 388 953,35	2 878 377,59
1 - RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (I-II+III-IV)		(18 715 260,06)	22 388 276,03

COMPTE DE RESULTAT POUR LA PERIODE DU 01.01. AU 31.12.2021

	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020
	Montant	Totaux partiels	Montant
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers groupe	905 922,81		809 029,60
Produits financiers de participations	259 371,72		2 098 907,38
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif			
Autres intérêts et produits assimilés	1 876 335,38		42 209,98
Reprises sur provisions	119 220 873,55		17 502 931,36
Transferts de charges			
Différences positives de changes	1 878 075,20		1 132 577,75
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
V - TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		124 140 578,66	21 585 656,07
CHARGES FINANCIERES			
Charges financières groupe	24 030,64		289 820,71
Dotations financières aux amortissements et provisions	38 192 328,87		7 549 098,62
Intérêts et charges assimilées	2 028 728,35		3 006 009,28
Différences négatives de change	2 388 635,39		3 521 658,58
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
VI - TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		42 633 723,25	14 366 587,19
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)		81 506 855,41	7 219 068,88
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		62 791 595,35	29 607 344,91
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	608 906,91		893 015,50
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 910 635,93		1 835 786,08
Reprises sur provisions	6 538 025,39		7 173 208,49
Transferts de charges			
VII - TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		11 057 568,23	9 902 010,07
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	231 294,12		324 057,31
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 246 820,78		1 606 312,24
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 399 458,05		10 210 898,52
VIII - TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		22 877 572,95	12 141 268,07
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		(11 820 004,72)	(2 239 258,00)
IX - PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION			
X - IMPOTS SUR LES BENEFICES		(11 239 835,40)	(1 580 091,61)
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)		1 789 812 026,29	1 312 544 271,58
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 750 080 271,06	1 286 756 276,28
5 - BENEFICE OU PERTE (total produits-total charges)		39 731 755,23	25 787 995,30

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (valeurs brutes)

3 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES (valeurs brutes)

5 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIF

6 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

7 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

8 PRODUITS A RECEVOIR

9 CAPITAUX PROPRES

10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

11 CHARGES A PAYER

12 ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

13 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

14 RESULTAT FINANCIER

15 RESULTAT EXCEPTIONNEL

16 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

17 EFFECTIFS

18 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

19 ENGAGEMENTS HORS BILAN

20 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES

21 AUTRES INFORMATIONS

22 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

COVID-19 FAITS MARQUANTS

L'activité et les résultats du Groupe se sont redressés significativement par rapport à l'exercice 2020. Ils restent cependant affectés par les conséquences de la pandémie de la Covid-19

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2017-03.

Les données chiffrées de la présente annexe sont communiquées en euros.

1.1 CONTRAT DE CONSTRUCTION

La société comptabilise le résultat de ses contrats à long terme selon la méthode de l'avancement définie par l'avis 99-08 du Comité de Réglementation Comptable. L'avancement est généralement déterminé sur la base d'un avancement physique.

Les réclamations non encore acceptées des clients ne sont pas activées.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est constituée, après prise en compte, le cas échéant, de droits à recettes complémentaires ou à réclamation, estimés de manière raisonnable.

Le calcul des pertes à terminaison est établi à partir du budget prévisionnel de chaque chantier. Ce budget inclut, au niveau des dépenses, l'ensemble des charges directes et indirectes spécifiques conduisant à la notion de marge semi-nette. Ces charges prennent en compte les impôts et taxes spécifiques du chantier, notamment les impôts sur le résultat dégagé à l'étranger et la contribution économique territoriale en France.

En sont exclus les frais de siège à hauteur de 2%.

Au niveau des recettes, est retenu l'ensemble des produits garantis à la fin du chantier incluant les travaux supplémentaires, les révisions de prix et, le cas échéant, les droits à réclamation raisonnablement attendus.

S'agissant des chantiers à l'étranger, les budgets ont été établis dans les différentes monnaies des marchés et convertis, pour la partie restant à exécuter, à un taux prévisionnel, ce taux pouvant être différent du taux de conversion retenu pour la comptabilisation au 31 décembre des comptes annuels de ces chantiers.

1.2 COMPTABILISATION DES SOCIETES EN PARTICIPATION

La société comptabilise sa quote-part des actifs contrôlés, des passifs encourus et de ses charges et produits dans les Sociétés en participation de travaux, qu'elle soit gérante ou non gérante.

Les rubriques "Bénéfice attribué" ou "Perte supportée" comprennent la quote-part des résultats des Sociétés en Nom Collectif et Groupements d'Intérêt Economique dont VINCI Construction Grands Projets détient une quote-part de capital.

1.3 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition et à la comptabilisation des actifs, ce coût intègre les frais liés à leur acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est fondée sur la quote-part des capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement ajustée des perspectives de développement de ces sociétés et des plus-values d'actifs potentiels.

1.4 ETABLISSEMENTS A L'ETRANGER

Les comptabilités des établissements à l'étranger sont tenues en monnaie locale.

Les taux retenus pour l'établissement des comptes annuels sont le taux de clôture pour les comptes de bilan et le taux moyen pour les comptes de résultat, la différence est comptabilisée en écart de conversion.

1-5 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

Durées de vie prévues :

- Fonds de commerce	=	20 ans
- Logiciels	=	3 ans
- Constructions	=	20 à 30 ans
- Agencements et installations	=	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	=	3 à 10 ans

La société applique les dispositions de l'avis n°2004-06 du Conseil National de la Comptabilité relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

1-6 STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "FIFO".

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

1-7 CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation sont constituées sur la base d'une appréciation, au cas par cas, du risque de non recouvrement, à la clôture.

1-8 DETTES ET CREANCES EN DEVICES (hors zone Euro)

Les dettes et créances libellées en devises sont valorisées au cours de clôture de l'exercice ou à celui de la couverture qui leur est affectée. Les différences résultant de cette conversion sont portées au bilan dans les comptes « écarts de conversion ». Les pertes latentes sont couvertes par une provision pour risques sauf dispositions particulières prévues par le plan comptable.

1-9 PROVISIONS POUR AVANTAGES AU PERSONNEL

La provision relative aux médailles du travail est prise en compte à la clôture de l'exercice. Cette provision est calculée sur la base des salariés présents dans la Société à la date de clôture. Elle est évaluée selon la méthode actuarielle progressive (méthode des unités de crédits projetées), en retenant l'ensemble des échelons des médailles.

Les engagements de retraite concernant les indemnités de fin de carrière et les régimes complémentaires du personnel en activité sont portés en engagement hors bilan.

1-10 IMPOT SUR LES SOCIETES

VINCI Construction Grands Projets bénéficie du régime de l'intégration fiscale en tant que société membre du groupe fiscal intégré de VINCI.

1-11 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

Les provisions pour service après-vente couvrent les obligations nées dans le cadre des garanties sur les chantiers.

1-12 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciées lorsque le coût d'acquisition est durablement supérieur aux dernières valeurs liquidatives en fin d'exercice.

VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS

Annexe des comptes annuels 2021

2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (valeurs brutes)

	Début exercice	Acquisitions	Cessions	Autres Mvts	Fin d'exercice
FONDS COMMERCIAL					
LOGICIELS	2 452 392	1 908 995	37 923	6 126 661	10 450 125
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	7 647 511	301 731		(7 907 679)	41 564
Total immobilisations incorporelles	10 099 904	2 210 726	37 923	(1 781 018)	10 491 689
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
MATERIEL ET OUTILLAGE	64 294 933	24 519 633	21 923 778	36 115 631	103 006 419
MATERIEL DE TRANSPORT	5 261 264	4 597 926	258 704	469 692	10 070 178
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 067 044	3 640 397	965 669	(2 643 664)	11 098 109
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	27 823 776	22 070 297		(30 699 303)	19 194 770
ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES	760 867	228 788		(760 867)	228 788
Total immobilisations corporelles	109 207 885	55 057 042	23 148 151	2 481 489	143 598 264
TOTAL GENERAL	119 307 789	57 267 767	23 186 074	700 471	154 089 953

3 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Début exercice	Dotations	Diminutions	Autres Mvts	Fin d'exercice
FONDS COMMERCIAL					
LOGICIELS	1 445 704	1 602 661	36 973	21 242	3 032 634
Sous - Total Immobilisations incorporelles	1 445 704	1 602 661	36 973	21 242	3 032 634
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
MATERIEL ET OUTILLAGE	37 739 185	29 638 473	13 953 307	1 215 056	54 639 406
MATERIEL DE TRANSPORT	2 653 658	1 590 739	234 555	235 012	4 244 855
AUTRES IMMOBILISATIONS	4 601 411	1 902 424	714 819	(112 183)	5 676 834
Sous - Total Immobilisations corporelles	44 994 254	33 131 636	14 902 681	1 337 886	64 561 095
TOTAL GENERAL	46 439 958	34 734 297	14 939 653	1 359 128	67 593 730

4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES (valeurs brutes)

	Début exercice	Acquisitions	Cessions	Autres mvts	Fin d'exercice
Sociétés détenues à plus de +50%	28 712 723				28 712 723
Sociétés détenues de 10 à 50%	326 881		400		326 481
Sociétés détenues moins de 10%	1 524				1 524
Total Titres de participation	29 041 128		400		29 040 728
Créances rattachées à des participations	5 288	41	1 350		3 979
Autres titres immobilisés	374 297				374 297
Prêts	180 709	7 104	11 929		175 884
Autres immobilisations financières	1 852 334	838 245	418 703		2 271 875
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31 453 756	845 390	432 383		31 866 763

VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS

Annexe des comptes annuels 2021

5 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIF

	Début exercice	Dotations	Reprises	Autres mvts	Fin d'exercice
Immobilisations financières	25 377 789	719 083	120 023		25 976 850
Comptes financiers	216 080 471		116 410 841		99 669 630
TOTAL PROVISIONS FINANCIERES	241 458 261	719 083	116 530 864		125 646 480
Immobilisations d'exploitation	7 816 752	1 374 365	6 825 217	(188 521)	2 177 380
Comptes de tiers	20 377 469	68 016 671	727 209	(4 746)	87 662 184
TOTAL PROVISIONS D'EXPLOITATION	28 194 222	69 391 036	7 552 426	(193 267)	89 839 564
TOTAL GENERAL	269 652 482	70 110 119	124 083 290	(193 267)	215 486 044

6 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Total	+ 5 ANS	+ 1 AN	- 1 AN
Créances rattachées à des participations	3 979			3 979
Prêts	175 884		138 312	37 572
Autres	2 271 875			2 271 875
Immobilisations Financières	2 451 738		138 312	2 313 426
Avances et acomptes	58 740 319			58 740 319
Créances clients & cptes rattachés	442 104 904	17 643 967	52 413 712	372 047 226
Personnel et comptes rattachés	291 941			291 941
Organismes sociaux	4 352 338			4 352 338
Etat & collectivités publiques	73 077 542			73 077 542
Groupe et associés	108 685 311			108 685 311
Autres créances	135 748 629			135 748 629
Comptes de Tiers	823 000 985	17 643 967	52 413 712	752 943 307
Valeurs mobilières de placement				
Comptes courants de trésorerie Groupe	323 528 402		99 669 630	223 858 772
Banques & valeurs à l'encaissement	334 046 836			334 046 836
Caisse	121 934			121 934
Comptes Financiers	657 697 172		99 669 630	558 027 542
Charges Constatées d'Avance	57 121 982			57 121 982
TOTAL GENERAL	1 540 271 877	17 643 967	152 221 654	1 370 406 257

7 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges et produits constatés d'avance concernent exclusivement des éléments du résultat d'exploitation.

8 PRODUITS A RECEVOIR

	2021	2020
Créances clients et comptes rattachés	231 419 291	202 533 223
Autres créances	20 240 810	41 838 681
TOTAL	251 660 101	244 371 904

VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS

Annexe des comptes annuels 2021

12 ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Total	+ 5 ANS	+ 1 AN	- 1 AN
Emprunts auprès d'établissements de crédit	26 266 578		6 408 503	19 858 075
Solides créditeurs de banques	5 127 356			5 127 356
Dettes rattachées à des participations	8 662			8 662
Comptes courants de trésorerie Groupe	31 885 706			31 885 706
Dettes financières	63 288 302		6 408 503	56 879 799
Avances et acomptes reçus sur commandes	175 141 932			175 141 932
Fournisseurs et comptes rattachés	452 464 427	1 128 285	1 146 527	450 189 615
Personnel et comptes rattachés	31 514 452			31 514 452
Organismes sociaux	25 689 381			25 689 381
Etat et collectivités publiques sauf IS	62 746 471			62 746 471
Groupe et associés	59 009 350			59 009 350
Autres dettes	81 402 625			81 402 625
Dettes d'exploitation	712 826 706	1 128 285	1 146 527	710 551 894
Dettes sur immobilisations	3 049 245			3 049 245
Impôt sur les sociétés				
Dettes diverses	3 049 245			3 049 245
Produits Constatés d'Avance	128 242 163			128 242 163
TOTAL GENERAL	1 082 548 348	1 128 285	7 555 030	1 073 865 034

13 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	2021	2020
Chiffre d'affaires net	1 424 754 370	1 104 288 892
Production vendue de services	264 502 626	263 765 132
Quote-Part VCGP dans SEP non gérées France		
Quote-Part VCGP dans SEP non gérées Etranger		
ACTIVITE	1 160 251 744	840 523 760
Répartition par secteur géographique		
FRANCE	159 356 833	136 054 467
EUROPE	486 049 920	355 696 975
AFRIQUE	73 765 043	71 740 479
MOYEN ORIENT	59 225 493	20 768 257
ASIE / OCEANIE	188 009 623	122 562 003
AMERIQUE	193 844 832	133 701 579
CHIFFRE D'ACTIVITE	1 160 251 744	840 523 760

14 RESULTAT FINANCIER

	2021	2020
Revenus du portefeuille	259 372	2 098 907
Frais ou produits financiers nets	729 499	(2 444 590)
Résultat de change	(510 560)	(2 389 081)
Provisions financières nettes	81 028 545	9 953 833
TOTAL	81 506 855	7 219 069

VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS

Annexe des comptes annuels 2021

15 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2021	2020
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4 336 185)	229 474
Cessions de titres et autres immobilisations financières		
Résultat sur opérations de gestion	377 613	568 958
Provisions exceptionnelles	(7 861 433)	(3 037 690)
TOTAL	(11 820 005)	(2 239 258)

16 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations des membres du comité de direction, pour la part supportée par la société, ont représenté un montant de 2.639.480 euros en 2021.

17 EFFECTIFS

Ventilation de l'effectif moyen	2021	2020
Cadres	989	893
Agents de maîtrise et techniciens	132	127
Ouvriers	3 337	2 326
TOTAL	4 458	3 346

18 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

VINCI
Société Anonyme
au capital de 1 482 202 542,50 Euros
Siège social : 1973 Boulevard de la Défense
92000 NANTERRE
RCS : Nanterre B 552 037 806

19 ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Sûretés personnelles < 7 m€	Sûretés personnelles > 7 m€	Autres	Total engagements donnés	Total engagements reçus
Caution de soumission	3 840 167			3 840 167	148 137
Bonne exécution	141 161 375	3 183 666 540		3 324 827 916	274 128 261
Restitution d'avance	124 435 565	262 136 405		386 571 970	196 698 877
Retenue de garantie	80 029 751	104 171 585		184 201 336	42 434 210
Autres	40 621 998	335 442 108		376 064 107	135 330 131
TOTAL ENGAGEMENTS SUR MARCHES	390 088 856	3 885 416 639		4 275 505 495	648 739 615
Autres					
Garanties solidaires des associés de stés de personnes			534 475	534 475	
Engagements en matière de pensions			27 595 032	27 595 032	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				4 303 635 002	
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS					648 739 615

20 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES

La société n'a pas souscrit d'engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les indemnités dues au titre de la convention des Travaux Publics sont prises en charge au moment du règlement.

Les indemnités de départ à la retraite pour le personnel en activité représentent un total de **27.595.032 €**

Celles-ci sont déterminées selon la méthode actuarielle prospective préconisée par les règles internationales "Projected Credit Unit Method" selon les hypothèses suivantes :

	2021	2020
Taux d'actualisation	1,05%	0,80%
Taux d'inflation	1,80%	1,60%
Taux de revalorisation des salaires	2,80%	2,60%
Période d'amortissement de la dette actuarielle initiale	10 - 15 ans	10 - 15 ans

21 AUTRES INFORMATIONS**Litiges et arbitrages**

VINCI Construction Grands Projets a constitué le 12 mai 2015 un groupement momentané d'entreprises (non incorporated joint-venture) avec la société italienne Astaldi. Ce groupement a pour objet la réalisation des travaux de construction du nouvel aéroport de Santiago du Chili dans le cadre d'un contrat de conception, fourniture et construction (engineering, procurement and construction contract) conclu le 18 novembre 2015 avec le concessionnaire, la Sociedad Concesionaria Nuevo Pudahuel. VINCI Construction Grands Projets et Astaldi disposent, au sein de ce groupement, de quotes-parts d'intérêts égales. Un différend oppose VINCI Construction Grands Projets et Astaldi, portant sur (i) des allégations de mauvaise gestion (mismanagement) d'Astaldi à l'encontre de VINCI Construction Grands Projets que cette dernière réfute intégralement, d'une part ; et (ii) sur l'exclusion de la gouvernance de ce groupement, par VINCI Construction Grands Projets, pour faute d'Astaldi, que cette dernière conteste, d'autre part. Une procédure arbitrale a été initiée le 14 décembre 2020 par Astaldi contre VINCI Construction Grands Projets devant la Chambre de Commerce Internationale. Astaldi a indiqué, par courrier en date du 28 décembre 2020, que le montant qu'elle réclamait était de l'ordre de 150 millions d'euros. Pour sa part, VINCI Construction Grands Projets réfute entièrement la compensation prétendue par Astaldi et lui oppose des demandes reconventionnelles qui ont pour but de (i) contraindre Astaldi à payer sa quote-part dans la perte enregistrée par le groupement au moment de son exclusion et (ii) contraindre Astaldi à lui rembourser sa quote-part dans les appels de fonds effectués pendant les travaux, s'élevant à un montant global de 59,6 millions d'euros. Le tribunal arbitral, dont le siège est à Genève, a été constitué. La Société estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

Il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS

Annexe des comptes annuels 2021

10 CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes liées au capital	Autres réserves	Report à nouveau	Acompte sur dividendes	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2020	100 000 005		10 000 001	7 355		25 787 995	135 795 355
Affectation du résultat de l'exercice 2020				25 787 995		(25 787 995)	
Distribution de dividendes				(25 733 335)			(25 733 335)
Augmentation de capital							
Versement d'acompte sur dividendes							
Résultat de l'exercice						39 731 755	39 731 755
Capitaux propres au 31 Décembre 2021	100 000 005		10 000 001	62 015		39 731 755	149 793 776

Au 31 Décembre 2021, le capital social de VINCI Construction Grands Projets, composé de 6 666 667 actions de 15 € de nominal, s'élève à 100 millions d'euros.

Les capitaux propres hors résultat de l'exercice n'ont pas varié.

DETENTION DU CAPITAL

	En nombre d'actions	en %
VINCI CONSTRUCTION MAJOR PROJECTS	6 666 667	100%

11 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Début exercice	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises	Autres Mvts	Fin d'exercice
Garanties données aux clients	21 828 379	4 199 609	3 792 382	1 679 317	152 306	20 708 595
Litiges	13 373 335		3 418 000	525 766	49 220	9 478 788
Pertes à terminaison	40 434 598	1 399 284		27 476 991		14 356 890
Autres provisions	20 770 327	12 656 343	4 256 153	5 573 341	(2 023 178)	21 573 998
Provisions à caractère d'exploitation	96 406 638	18 255 236	11 466 535	35 255 416	(1 821 652)	66 118 271
Provisions à caractère financier	50 543 308	34 847 740		2 690 010		82 701 038
Provisions à caractère exceptionnel	65 947 202	14 399 385	7 249 000	1 058 636	2 132 529	74 171 479
TOTAL GENERAL	212 897 148	67 502 361	18 715 535	39 004 062	310 877	222 990 789

11 CHARGES A PAYER

	2021	2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 139 247	241 684 767
Dettes fiscales et sociales	35 541 819	22 188 695
Autres dettes	68 648 050	58 265 688
TOTAL	400 329 116	322 139 150

22 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	capital social	Réserves & RAN avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus (brute)	Valeur comptable des titres détenus (nette)	Prêts & avances consentis par VCGP	Montant des cautions & avals donnés par VCGP	Chiffre d'activité HT du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par VCGP au cours de l'exercice
A Renseignements détaillés sur chaque titre de filiale ou participation dont la valeur excède 1% du capital de Vinci Construction Grands Projets										
1 - FILIALES (détenues à + de 50%)										
S.B.I. 1973 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE	1 000 000	-86 791	100,00%	7 133 089	480 258	/	/	/	-218 738	/
HYDROPLUS 1973 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE	900 000	930	100,00%	3 635 351	1 182 497	/	/	1 613 891	116 101	/
OEA Grands Projets Abbas bin Farnas Street Po Box 6034 Tripoli Libye	1 855 402	-6 249 503	65,00%	1 135 179	0	/	/	/	/	/
CTM Calle Almarza, n°638 RANCAGUA Chili	15 309 168	-15 653 356	60,00%	13 503 848	0	/	/	/	196 298	/
2 - PARTICIPATIONS (détenues entre 10 et 50%)										
B Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur n'excède pas 1% du capital de Vinci Construction Grands Projets										
1 - FILIALES (détenues à + de 50%)										
- sociétés Françaises	/	/	/	2 147 773	1 274 131	/	/	/	/	0
- sociétés Etrangères	/	/	/	1 157 483	213 538	/	/	/	/	0
2 - PARTICIPATIONS (détenues à - de 50%)										
- sociétés Françaises	/	/	/	92 265	8 307	/	/	/	/	259 372
- sociétés Etrangères	/	/	/	235 740	221 742	/	/	/	/	/

VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 005 Euros
Siège : 1973, boulevard de la Défense – 92000 NANTERRE
343 088 134 RCS NANTERRE

**PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 FEVRIER 2022**

Par consultation écrite en date du 17 février 2022 à l'initiative de Monsieur Patrick KADRI, Président de VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS, et conformément aux dispositions des statuts, il a été demandé à l'associé unique de VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS, la société VINCI CONSTRUCTION MAJOR PROJECTS, de se prononcer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1. examen du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. affectation du résultat ;
3. quitus au Président ;
4. renouvellement du mandat du Président ;
5. constatation de la réalisation définitive de la fusion-absorption de la société GEOCEAN par la société VINCI Construction Grands Projets ;
6. pouvoirs.

Le résultat de cette consultation est le suivant :

Première décision

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les opérations et comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique approuve le montant des charges non déductibles visées à l'article 39, 4° dudit Code, soit 105 996 €, ainsi que le montant de l'impôt correspondant, soit 28.089 €.

Deuxième décision

L'associé unique constate :

- que le montant du bénéfice de l'exercice 2021 s'élève à 39 731 755,23€ ;
- que le poste « Report à nouveau » est bénéficiaire à hauteur de 62 015,26€ ;
- que le montant de la réserve légale est égal au dixième du montant du capital social ;

- que le bénéfice distribuable s'élève à 39 793 770,49€.

En conséquence, l'associé unique :

- décide de distribuer un dividende pour un montant de 39 666 668,65 euros, soit 5,95 euros par action ;
- décide d'affecter intégralement le solde du bénéfice distribuable au Report à nouveau, qui s'élèvera ainsi à la somme de 127 101,84 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été versés au titre des trois exercices précédents :

- 2018 : dividende de 68 333 336,75 €, soit 10,25 € par action ;
- 2019 : dividende de 18 000 000,90 €, soit 2,70 € par action ;
- 2020 : dividende de 25 733 334,62 €, soit 3,86 € par action.

Il est également rappelé :

- que les revenus distribués au titre des trois précédents exercices sont éligibles par nature à la réfaction mentionnée à l'article 158 du Code Général des Impôts, étant précisé que les personnes morales ne peuvent bénéficier de cette réfaction ;
- qu'aucun montant des revenus non éligibles par nature à ladite réfaction n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Troisième décision

En conséquence de l'approbation des résolutions précédentes, l'associé unique donne quitus au Président de la société de sa gestion au titre de l'exercice 2021.

Quatrième décision

L'associé unique, constatant que le mandat de M. Patrick KADRI, Président de la société VINCI Construction Grands Projets, est arrivé à échéance, décide de le renouveler pour une période de trois ans, prenant fin à la date de l'approbation des comptes de l'exercice 2024, soit lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2025.

Cinquième décision

L'Associé unique, connaissance prise des éléments suivants :

- le projet de fusion entre VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS et la société GEOCEAN société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n° 408 536 746, a été signé le 18 janvier 2022,
- qu'il a été déposé aux greffes du tribunal de commerce des ressorts des deux sociétés concernées,
- qu'aucune opposition n'a été reçue au cours du délai imparti aux créanciers de la société absorbée pour faire opposition à la fusion,
- que le projet de fusion susmentionné prévoit que la fusion aura, d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 01 janvier 2022 ;

Constate la réalisation définitive de la fusion-absorption de GEOCEAN par VINCI Construction Grands Projets, et en conséquence la dissolution sans liquidation de la société GEOCEAN.

Sixième décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts ou publications prévus par la loi.

Pour VINCI CONSTRUCTION MAJOR PROJECTS

Le Président
VINCI CONSTRUCTION
Représentée par Pierre ANJOLRAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Anjolas', written over a horizontal line.

VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

KPMG Audit
Tour Egho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense
France

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
France

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique
VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS
1973 boulevard de la Défense
92000 NANTERRE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021 - Page 2

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société VINCI Construction Grands Projets a recours à des estimations établies en fonction des informations disponibles lors de l'établissement des comptes annuels. Ces estimations portent notamment sur :

- les contrats de construction : votre société applique la méthode dite de l'avancement pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers, tel qu'exposé en note 1-1 de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode par l'examen des données de gestion par chantier et la mise en oeuvre de procédures d'audit sur les contrats significatifs.
- les provisions à caractère d'exploitation : votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à son activité (y compris les pertes à terminaison), tel qu'exposé en note 1-11 de l'annexe. Notre appréciation sur ces provisions s'est fondée sur la revue des risques identifiés, sur un examen des estimations et calculs afférents.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021 - Page 3

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021 - Page 4

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 18 février 2022

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

PricewaterhouseCoopers
Audit

DELOITTE & ASSOCIES

 *Karine DUPRÉ*

Jean-Romain Bardoz

 *Amnon Bendavid*

Karine Dupré

Jean-Romain Bardoz

Amnon Bendavid

**COMPTE DE RESULTAT POUR LA
PERIODE DU 01.01. AU 31.12.2021**

	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020
	Montant	Totaux partiels	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue : Biens	1 160 251 744,36		840 523 760,20
: Services	264 502 625,74		263 765 131,93
Chiffre d'affaires net		1 424 754 370,10	1 104 288 892,13
Production stockée (Variation du stock de produits intermédiaires en cours de production et des produits finis).			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions	56 043 988,47		67 420 601,74
Transferts de charges	110 641 331,43		58 518 119,35
Produits nets partiels sur opérations à long terme			
Autres produits	65 791 445,32		26 747 591,89
I - Total des produits d'exploitation		1 657 231 135,32	1 256 975 205,11
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	164 041 268,81		132 744 369,38
Variation de stocks (matières premières, approvis.)	(3 112 113,87)		1 164 585,78
Crédit bail : - Mobilier			
- Immobilier			
Autres achats et charges externes	986 752 059,44		749 639 136,35
Impôts, taxes et versements assimilés	22 205 741,02		20 739 572,93
Salaires et traitements	192 957 579,65		156 846 847,38
Charges sociales	129 431 139,78		91 120 277,40
Dotations d'exploitation			
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	34 734 297,15		20 530 007,54
: dotation aux provisions	1 374 365,08		5 550 416,98
Sur actif circulant : dotation aux amortissements			
: dotation aux provisions	66 360 318,91		8 220 601,39
Pour risques et charges : dotation aux amortissements			
: dotation aux provisions	17 286 082,49		26 781 256,58
Autres charges	56 909 447,65		42 452 880,11
II - Total des charges d'exploitation		1 668 940 186,11	1 255 789 951,82
OPERATIONS EN COMMUN			
III - Bénéfice attribué ou perte transférée		(2 617 255,92)	24 081 400,33
IV - Perte supportée ou bénéfice transféré		4 388 953,35	2 878 377,59
1 - RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (I-II+III-IV)		(18 715 260,06)	22 388 276,03

**COMPTE DE RESULTAT POUR LA
PERIODE DU 01.01. AU 31.12.2021**

	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020
	Montant	Totaux partiels	Montant
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers groupe	905 922,81		809 029,60
Produits financiers de participations	259 371,72		2 098 907,38
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif			
Autres intérêts et produits assimilés	1 876 335,38		42 209,98
Reprises sur provisions	119 220 873,55		17 502 931,36
Transferts de charges			
Différences positives de changes	1 878 075,20		1 132 577,75
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
V - TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		124 140 578,66	21 585 656,07
CHARGES FINANCIERES			
Charges financières groupe	24 030,64		289 820,71
Dotations financières aux amortissements et provisions	38 192 328,87		7 549 098,62
Intérêts et charges assimilées	2 028 728,35		3 006 009,28
Différences négatives de change	2 388 635,39		3 521 658,58
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
VI - TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		42 633 723,25	14 366 587,19
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)		81 506 855,41	7 219 068,88
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		62 791 595,35	29 607 344,91
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	608 906,91		893 015,50
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 910 635,93		1 835 786,08
Reprises sur provisions	6 538 025,39		7 173 208,49
Transferts de charges			
VII - TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		11 057 568,23	9 902 010,07
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	231 294,12		324 057,31
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 246 820,78		1 606 312,24
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 399 458,05		10 210 898,52
VIII - TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		22 877 572,95	12 141 268,07
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		(11 820 004,72)	(2 239 258,00)
IX - PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION			
X - IMPOTS SUR LES BENEFICES		(11 239 835,40)	(1 580 091,61)
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		1 789 812 026,29	1 312 544 271,58
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 750 080 271,06	1 286 756 276,28
5 - BENEFICE OU PERTE (total produits-total charges)		39 731 755,23	25 787 995,30

Annexe des comptes annuels 2021

- 1 REGLES ET METHODES COMPTABLES**
- 2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (valeurs brutes)**
- 3 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**
- 4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES (valeurs brutes)**
- 5 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIF**
- 6 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES**
- 7 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**
- 8 PRODUITS A RECEVOIR**
- 9 CAPITAUX PROPRES**
- 10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**
- 11 CHARGES A PAYER**
- 12 ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**
- 13 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**
- 14 RESULTAT FINANCIER**
- 15 RESULTAT EXCEPTIONNEL**
- 16 REMUNERATION DES DIRIGEANTS**
- 17 EFFECTIFS**
- 18 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE**
- 19 ENGAGEMENTS HORS BILAN**
- 20 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES**
- 21 AUTRES INFORMATIONS**
- 22 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Annexe des comptes annuels 2021

COVID-19 FAITS MARQUANTS

L'activité et les résultats du Groupe se sont redressés significativement par rapport à l'exercice 2020. Ils restent cependant affectés par les conséquences de la pandémie de la Covid-19

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2017-03.

Les données chiffrées de la présente annexe sont communiquées en euros.

1-1 CONTRAT DE CONSTRUCTION

La société comptabilise le résultat de ses contrats à long terme selon la méthode de l'avancement définie par l'avis 99-08 du Comité de Réglementation Comptable. L'avancement est généralement déterminé sur la base d'un avancement physique.

Les réclamations non encore acceptées des clients ne sont pas activées.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est constituée, après prise en compte, le cas échéant, de droits à recettes complémentaires ou à réclamation, estimés de manière raisonnable.

Le calcul des pertes à terminaison est établi à partir du budget prévisionnel de chaque chantier. Ce budget inclut, au niveau des dépenses, l'ensemble des charges directes et indirectes spécifiques conduisant à la notion de marge semi-nette. Ces charges prennent en compte les impôts et taxes spécifiques du chantier, notamment les impôts sur le résultat dégagé à l'étranger et la contribution économique territoriale en France.

En sont exclus les frais de siège à hauteur de 2%.

Au niveau des recettes, est retenu l'ensemble des produits garantis à la fin du chantier incluant les travaux supplémentaires, les révisions de prix et, le cas échéant, les droits à réclamation raisonnablement attendus.

S'agissant des chantiers à l'étranger, les budgets ont été établis dans les différentes monnaies des marchés et convertis, pour la partie restant à exécuter, à un taux prévisionnel, ce taux pouvant être différent du taux de conversion retenu pour la comptabilisation au 31 décembre des comptes annuels de ces chantiers.

1-2 COMPTABILISATION DES SOCIETES EN PARTICIPATION

La société comptabilise sa quote-part des actifs contrôlés, des passifs encourus et de ses charges et produits dans les Sociétés en participation de travaux, qu'elle soit gérante ou non gérante.

Les rubriques "Bénéfice attribué" ou "Perte supportée" comprennent la quote-part des résultats des Sociétés en Nom Collectif et Groupements d'Intérêt Economique dont VINCI Construction Grands Projets détient une quote-part de capital.

1-3 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition et à la comptabilisation des actifs, ce coût intègre les frais liés à leur acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est fondée sur la quote-part des capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement ajustée des perspectives de développement de ces sociétés et des plus-values d'actifs potentiels.

1-4 ETABLISSEMENTS A L'ETRANGER

Les comptabilités des établissements à l'étranger sont tenues en monnaie locale.

Les taux retenus pour l'établissement des comptes annuels sont le taux de clôture pour les comptes de bilan et le taux moyen pour les comptes de résultat, la différence est comptabilisée en écart de conversion.

Annexe des comptes annuels 2021

1-5 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

Durées de vie prévues :

- Fonds de commerce	=	20 ans
- Logiciels	=	3 ans
- Constructions	=	20 à 30 ans
- Agencements et installations	=	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	=	3 à 10 ans

La société applique les dispositions de l'avis n°2004-06 du Conseil National de la Comptabilité relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

1-6 STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "FIFO".

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

1-7 CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation sont constituées sur la base d'une appréciation, au cas par cas, du risque de non recouvrement, à la clôture.

1-8 DETTES ET CREANCES EN DEVISES (hors zone Euro)

Les dettes et créances libellées en devises sont valorisées au cours de clôture de l'exercice ou à celui de la couverture qui leur est affectée. Les différences résultant de cette conversion sont portées au bilan dans les comptes « écarts de conversion ». Les pertes latentes sont couvertes par une provision pour risques sauf dispositions particulières prévues par le plan comptable.

1-9 PROVISIONS POUR AVANTAGES AU PERSONNEL

La provision relative aux médailles du travail est prise en compte à la clôture de l'exercice. Cette provision est calculée sur la base des salariés présents dans la Société à la date de clôture. Elle est évaluée selon la méthode actuarielle progressive (méthode des unités de crédits projetées), en retenant l'ensemble des échelons des médailles.

Les engagements de retraite concernant les indemnités de fin de carrière et les régimes complémentaires du personnel en activité sont portés en engagement hors bilan.

1-10 IMPOT SUR LES SOCIETES

VINCI Construction Grands Projets bénéficie du régime de l'intégration fiscale en tant que société membre du groupe fiscal intégré de VINCI.

1-11 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

Les provisions pour service après-vente couvrent les obligations nées dans le cadre des garanties sur les chantiers.

1-12 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciées lorsque le coût d'acquisition est durablement supérieur aux dernières valeurs liquidatives en fin d'exercice.

Annexe des comptes annuels 2021**2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (valeurs brutes)**

	Début exercice	Acquisitions	Cessions	Autres Mvts	Fin d'exercice
FONDS COMMERCIAL					
LOGICIELS	2 452 392	1 908 995	37 923	6 126 661	10 450 125
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	7 647 511	301 731		(7 907 679)	41 564
Total immobilisations incorporelles	10 099 904	2 210 726	37 923	(1 781 018)	10 491 689
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
MATERIEL ET OUTILLAGE	64 294 933	24 519 633	21 923 778	36 115 631	103 006 419
MATERIEL DE TRANSPORT	5 261 264	4 597 926	258 704	469 692	10 070 178
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 067 044	3 640 397	965 669	(2 643 664)	11 098 109
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	27 823 776	22 070 297		(30 699 303)	19 194 770
ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES	760 867	228 788		(760 867)	228 788
Total immobilisations corporelles	109 207 885	55 057 042	23 148 151	2 481 489	143 598 264
TOTAL GENERAL	119 307 789	57 267 767	23 186 074	700 471	154 089 953

3 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Début exercice	Dotations	Diminutions	Autres Mvts	Fin d'exercice
FONDS COMMERCIAL					
LOGICIELS	1 445 704	1 602 661	36 973	21 242	3 032 634
Sous - Total Immobilisations incorporelles	1 445 704	1 602 661	36 973	21 242	3 032 634
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
MATERIEL ET OUTILLAGE	37 739 185	29 638 473	13 953 307	1 215 056	54 639 406
MATERIEL DE TRANSPORT	2 653 658	1 590 739	234 555	235 012	4 244 855
AUTRES IMMOBILISATIONS	4 601 411	1 902 424	714 819	(112 183)	5 676 834
Sous - Total Immobilisations corporelles	44 994 254	33 131 636	14 902 681	1 337 886	64 561 095
TOTAL GENERAL	46 439 958	34 734 297	14 939 653	1 359 128	67 593 730

4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES (valeurs brutes)

	Début exercice	Acquisitions	Cessions	Autres mvts	Fin d'exercice
Sociétés détenues à plus de +50%	28 712 723				28 712 723
Sociétés détenues de 10 à 50%	326 881		400		326 481
Sociétés détenues moins de 10%	1 524				1 524
Total Titres de participation	29 041 128		400		29 040 728
Créances rattachées à des participations	5 288	41	1 350		3 979
Autres titres immobilisés	374 297				374 297
Prêts	180 709	7 104	11 929		175 884
Autres immobilisations financières	1 852 334	838 245	418 703		2 271 875
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31 453 756	845 390	432 383		31 866 763

Annexe des comptes annuels 2021**5 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIF**

	Début exercice	Dotations	Reprises	Autres mvts	Fin d'exercice
Immobilisations financières	25 377 789	719 083	120 023		25 976 850
Comptes financiers	216 080 471		116 410 841		99 669 630
TOTAL PROVISIONS FINANCIERES	241 458 261	719 083	116 530 864		125 646 480
Immobilisations d'exploitation	7 816 752	1 374 365	6 825 217	(188 521)	2 177 380
Comptes de tiers	20 377 469	68 016 671	727 209	(4 746)	87 662 184
TOTAL PROVISIONS D'EXPLOITATION	28 194 222	69 391 036	7 552 426	(193 267)	89 839 564
TOTAL GENERAL	269 652 482	70 110 119	124 083 290	(193 267)	215 486 044

6 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Total	+ 5 ANS	+ 1 AN	- 1 AN
Créances rattachées à des participations	3 979			3 979
Prêts	175 884		138 312	37 572
Autres	2 271 875			2 271 875
Immobilisations Financières	2 451 738		138 312	2 313 426
Avances et acomptes	58 740 319			58 740 319
Créances clients & cptes rattachés	442 104 904	17 643 967	52 413 712	372 047 226
Personnel et comptes rattachés	291 941			291 941
Organismes sociaux	4 352 338			4 352 338
Etat & collectivités publiques	73 077 542			73 077 542
Groupe et associés	108 685 311			108 685 311
Autres créances	135 748 629			135 748 629
Comptes de Tiers	823 000 985	17 643 967	52 413 712	752 943 307
Valeurs mobilières de placement				
Comptes courants de trésorerie Groupe	323 528 402		99 669 630	223 858 772
Banques & valeurs à l'encaissement	334 046 836			334 046 836
Caisse	121 934			121 934
Comptes Financiers	657 697 172		99 669 630	558 027 542
Charges Constatées d'Avance	57 121 982			57 121 982
TOTAL GENERAL	1 540 271 877	17 643 967	152 221 654	1 370 406 257

7 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges et produits constatés d'avance concernent exclusivement des éléments du résultat d'exploitation.

8 PRODUITS A RECEVOIR

	2021	2020
Créances clients et comptes rattachés	231 419 291	202 533 223
Autres créances	20 240 810	41 838 681
TOTAL	251 660 101	244 371 904

VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS**Annexe des comptes annuels 2021****9 CAPITAUX PROPRES**

	Capital	Primes liées au capital	Autres réserves	Report à nouveau	Acompte sur dividendes	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2020	100 000 005		10 000 001	7 355		25 787 995	135 795 355
Affectation du résultat de l'exercice 2020				25 787 995		(25 787 995)	
Distribution de dividendes				(25 733 335)			(25 733 335)
Augmentation de capital							
Versement d'acompte sur dividendes							
Résultat de l'exercice						39 731 755	39 731 755
Capitaux propres au 31 Décembre 2021	100 000 005		10 000 001	62 015		39 731 755	149 793 776

Au 31 Décembre 2021, le capital social de VINCI Construction Grands Projets, composé de 6 666 667 actions de 15 € de nominal, s'élève à 100 millions d'euros.

Les capitaux propres hors résultat de l'exercice n'ont pas varié.

DETENTION DU CAPITAL

	En nombre d'actions	en %
VINCI CONSTRUCTION MAJOR PROJECTS	6 666 667	100%

10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Début exercice	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises	Autres Mvts	Fin d'exercice
Garanties données aux clients	21 828 379	4 199 609	3 792 382	1 679 317	152 306	20 708 595
Litiges	13 373 335		3 418 000	525 766	49 220	9 478 788
Pertes à terminaison	40 434 598	1 399 284		27 476 991		14 356 890
Autres provisions	20 770 327	12 656 343	4 256 153	5 573 341	(2 023 178)	21 573 998
Provisions à caractère d'exploitation	96 406 638	18 255 236	11 466 535	35 255 416	(1 821 652)	66 118 271
Provisions à caractère financier	50 543 308	34 847 740		2 690 010		82 701 038
Provisions à caractère exceptionnel	65 947 202	14 399 385	7 249 000	1 058 636	2 132 529	74 171 479
TOTAL GENERAL	212 897 148	67 502 361	18 715 535	39 004 062	310 877	222 990 789

11 CHARGES A PAYER

	2021	2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 139 247	241 684 767
Dettes fiscales et sociales	35 541 819	22 188 695
Autres dettes	68 648 050	58 265 688
TOTAL	400 329 116	322 139 150

Annexe des comptes annuels 2021**12 ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**

	Total	+ 5 ANS	+ 1 AN	- 1 AN
Emprunts auprès d'établissements de crédit	26 266 578		6 408 503	19 858 075
Soldes créditeurs de banques	5 127 356			5 127 356
Dettes rattachées à des participations	8 662			8 662
Comptes courants de trésorerie Groupe	31 885 706			31 885 706
Dettes financières	63 288 302		6 408 503	56 879 799
Avances et acomptes reçus sur commandes	175 141 932			175 141 932
Fournisseurs et comptes rattachés	452 464 427	1 128 285	1 146 527	450 189 615
Personnel et comptes rattachés	31 514 452			31 514 452
Organismes sociaux	25 689 381			25 689 381
Etat et collectivités publiques sauf IS	62 746 471			62 746 471
Groupe et associés	59 009 350			59 009 350
Autres dettes	81 402 625			81 402 625
Dettes d'exploitation	712 826 706	1 128 285	1 146 527	710 551 894
Dettes sur immobilisations	3 049 245			3 049 245
Impôt sur les sociétés				
Dettes diverses	3 049 245			3 049 245
Produits Constatés d'Avance	128 242 163			128 242 163
TOTAL GENERAL	1 082 548 348	1 128 285	7 555 030	1 073 865 034

13 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	2021	2020
Chiffre d'affaires net	1 424 754 370	1 104 288 892
Production vendue de services	264 502 626	263 765 132
Quote-Part VCGP dans SEP non gérées France		
Quote-Part VCGP dans SEP non gérées Etranger		
ACTIVITE	1 160 251 744	840 523 760
Répartition par secteur géographique		
FRANCE	159 356 833	136 054 467
EUROPE	486 049 920	355 696 975
AFRIQUE	73 765 043	71 740 479
MOYEN ORIENT	59 225 493	20 768 257
ASIE / OCEANIE	188 009 623	122 562 003
AMERIQUE	193 844 832	133 701 579
CHIFFRE D'ACTIVITE	1 160 251 744	840 523 760

14 RESULTAT FINANCIER

	2021	2020
Revenus du portefeuille	259 372	2 098 907
Frais ou produits financiers nets	729 499	(2 444 590)
Résultat de change	(510 560)	(2 389 081)
Provisions financières nettes	81 028 545	9 953 833
TOTAL	81 506 855	7 219 069

Annexe des comptes annuels 2021**15 RESULTAT EXCEPTIONNEL**

	2021	2020
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4 336 185)	229 474
Cessions de titres et autres immobilisations financières		
Résultat sur opérations de gestion	377 613	568 958
Provisions exceptionnelles	(7 861 433)	(3 037 690)
TOTAL	(11 820 005)	(2 239 258)

16 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations des membres du comité de direction, pour la part supportée par la société, ont représenté un montant de 2.639.480 euros en 2021.

17 EFFECTIFS

Ventilation de l'effectif moyen	2021	2020
Cadres	989	893
Agents de maîtrise et techniciens	132	127
Ouvriers	3 337	2 326
TOTAL	4 458	3 346

18 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

VINCI
Société Anonyme
au capital de 1 482 202 542,50 Euros
Siège social : 1973 Boulevard de la Défense
92000 NANTERRE
RCS : Nanterre B 552 037 806

19 ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Sûretés personnelles < 7 m€	Sûretés personnelles > 7 m€	Autres	Total engagements donnés	Total engagements reçus
Caution de soumission	3 840 167			3 840 167	148 137
Bonne exécution	141 161 375	3 183 666 540		3 324 827 916	274 128 261
Restitution d'avance	124 435 565	262 136 405		386 571 970	196 698 877
Retenue de garantie	80 029 751	104 171 585		184 201 336	42 434 210
Autres	40 621 998	335 442 108		376 064 107	135 330 131
TOTAL ENGAGEMENTS SUR MARCHES	390 088 856	3 885 416 639		4 275 505 495	648 739 615
Autres					
Garanties solidaires des associés de stés de personnes			534 475	534 475	
Engagements en matière de pensions			27 595 032	27 595 032	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				4 303 635 002	
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS					648 739 615

Annexe des comptes annuels 2021**20 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES**

La société n'a pas soucrit d'engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les indemnités dues au titre de la convention des Travaux Publics sont prises en charge au moment du règlement.

Les indemnités de départ à la retraite pour le personnel en activité représentent un total de **27.595.032 €**

Celles-ci sont déterminées selon la méthode actuarielle prospective préconisée par les règles internationales "Projected Credit Unit Method" selon les hypothèses suivantes :

	2021	2020
Taux d'actualisation	1,05%	0,80%
Taux d'inflation	1,80%	1,60%
Taux de revalorisation des salaires	2,80%	2,60%
Période d'amortissement de la dette actuarielle initiale	10 - 15 ans	10 - 15 ans

21 AUTRES INFORMATIONS**Litiges et arbitrages**

VINCI Construction Grands Projets a constitué le 12 mai 2015 un groupement momentané d'entreprises (non incorporated joint-venture) avec la société italienne Astaldi. Ce groupement a pour objet la réalisation des travaux de construction du nouvel aéroport de Santiago du Chili dans le cadre d'un contrat de conception, fourniture et construction (engineering, procurement and construction contract) conclu le 18 novembre 2015 avec le concessionnaire, la Sociedad Concesionaria Nuevo Pudahuel. VINCI Construction Grands Projets et Astaldi disposent, au sein de ce groupement, de quotes-parts d'intérêts égales. Un différend oppose VINCI Construction Grands Projets et Astaldi, portant sur (i) des allégations de mauvaise gestion (mismanagement) d'Astaldi à l'encontre de VINCI Construction Grands Projets que cette dernière réfute intégralement, d'une part ; et (ii) sur l'exclusion de la gouvernance de ce groupement, par VINCI Construction Grands Projets, pour faute d'Astaldi, que cette dernière conteste, d'autre part. Une procédure arbitrale a été initiée le 14 décembre 2020 par Astaldi contre VINCI Construction Grands Projets devant la Chambre de Commerce Internationale. Astaldi a indiqué, par courrier en date du 28 décembre 2020, que le montant qu'elle réclamait était de l'ordre de 150 millions d'euros. Pour sa part, VINCI Construction Grands Projets réfute entièrement la compensation prétendue par Astaldi et lui oppose des demandes reconventionnelles qui ont pour but de (i) contraindre Astaldi à payer sa quote-part dans la perte enregistrée par le groupement au moment de son exclusion et (ii) contraindre Astaldi à lui rembourser sa quote-part dans les appels de fonds effectués pendant les travaux, s'élevant à un montant global de 59,6 millions d'euros. Le tribunal arbitral, dont le siège est à Genève, a été constitué. La Société estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

Il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

Annexe des comptes annuels 2021

22 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	capital social	Réserves & RAN avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus (brute)	Valeur comptable des titres détenus (nette)	Prêts & avances consentis par VCGP	Montant des cautions & avals donnés par VCGP	Chiffre d'activité HT du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par VCGP au cours de l'exercice
A Renseignements détaillés sur chaque titre de filiale ou participation dont la valeur excède 1% du capital de Vinci Construction Grands Projets										
1 - FILIALES (détenues à + de 50%)										
S.B.I. 1973 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE	1 000 000	-86 791	100,00%	7 133 089	480 258	/	/	/	-218 738	/
HYDROPLUS 1973 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE	900 000	930	100,00%	3 635 351	1 182 497	/	/	1 613 891	116 101	/
OEА Grands Projets Abbas bin Farnas Street Po Box 6034 Tripoli Libye	1 855 402	-6 249 503	65,00%	1 135 179	0	/	/	/	/	/
CTM Calle Almarza, n°638 RANCAGUA Chili	15 309 168	-15 653 356	60,00%	13 503 848	0	/	/	/	196 298	/
2 - PARTICIPATIONS (détenues entre 10 et 50%)										
B Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur n'excède pas 1% du capital de Vinci Construction Grands Projets										
1 - FILIALES (détenues à + de 50%)										
- sociétés Françaises	/	/	/	2 147 773	1 274 131	/	/	/	/	0
- sociétés Etrangères	/	/	/	1 157 483	213 538	/	/	/	/	0
2 - PARTICIPATIONS (détenues à - de 50%)										
- sociétés Françaises	/	/	/	92 265	8 307	/	/	/	/	259 372
- sociétés Etrangères	/	/	/	235 740	221 742	/	/	/	/	/